

DÉLIBÉRATION n° **23-006** de la séance du **28/02/2023**

OBJET : **Affectation des résultats 2022 – Budget principal**

L'an deux mille vingt trois, le mardi vingt-huit février à dix heures, le Conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique s'est réuni à Abbaretz, sous la présidence de M. Philip SQUELARD, Président.

Nombre de membres en exercice de l'Assemblée : 34. Le quorum est de 17.

Nombre de présents : 16 Nombre de voix : 21

ÉTAIENT PRÉSENTS :

MM. Philip SQUELARD, Pascal PRAS, Jean-Michel BUF, Nicolas CRIAUD, Anthony BERTHELOT, Jean-Michel BRARD, Frédéric MILLET, Bernard MORILLEAU, Jean-Pierre POSSOZ, Jacques PRAUD, Philippe JOUNY, Yvon LERAT, Emmanuel TERRIEN,

Mmes Karine PAVIZA, Marie-Irène BRIAND-BOUIN, Gaëlle ROUGERON,

ÉTAIENT EXCUSÉS ET ONT DONNÉ POUVOIR :

- › M. Claude CAUDAL avait donné pouvoir à M. Jean-Michel BRARD,
- › Mme Pascale BRIAND avait donné pouvoir à M. Bernard MORILLEAU,
- › M. André KLEIN avait donné pouvoir à M. Philip SQUELARD,
- › M. Alain VEY avait donné pouvoir à M. Jean-Michel BUF,
- › M. Driss SAÏD avait donné pouvoir à M. Pascal PRAS.

ÉTAIENT EXCUSÉS :

MM. Laurent TURQUOIS, Thierry AGASSE, Bernard LEBEAU, Christophe JOUIN, Rodolphe AMAILLAND,

Mmes Anne-Marie CORDIER, Claire HUGUES, Edith MARGUIN, Christelle BRAUD, Aïcha BASSAL, Agnès DUHEM-BOURGEAIS, Lydie MAHÉ, Barbara NOURRY.

Pour la Direction des finances publiques :

Mme Catherine CLANCIER-MICHELET, comptable assignataire,
M. Jérémie TESSIER, conseiller aux décideurs locaux.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION :

Pour le Centre de gestion :

Mme Hélène GUILLET, directrice générale des services,
Mme Nathalie ANGOMARD, directrice déléguée Emploi et dynamiques professionnelles,
M. Yannick BONNET, directeur délégué Attractivité et proximité,
Mme Maryse BRIAND, directrice déléguée Innovations sociales et lab' d'expérimentation,
Mme Sonia BOUCETTA, directrice déléguée Qualité de vie et conditions de travail,
Mme Juliette BOYÉ, directrice déléguée Prospective et performance,
Mme Florence HERBERT, directrice déléguée Expertise et pilotage RH,
Mme Isabelle CONTREMOULIN, responsable Développement territorial et relations aux publics,
Mme Anne-Sophie JUDALET, responsable de la communication externe,
Mme Ghislaine LAUNAY, responsable Affaires générales.

À l'unanimité, M. Jean-Pierre POSSOZ a été désigné secrétaire de séance.

AFFECTATION DES RÉSULTATS 2022 – BUDGET PRINCIPAL

EXPOSÉ

Après approbation du compte de gestion et du compte administratif 2022 du budget principal, il est proposé d'affecter le résultat constaté à l'issue de l'exercice 2022.

L'exécution du budget 2022 a généré un résultat de clôture de :

- 2 150 154,88 € en fonctionnement
- 676 413,62 € en investissement soit 609 296,79 € après déduction des restes à réaliser (67 116,83 €)

Ces résultats excédentaires ne nécessitent pas d'affectation en réserve et seront inscrits au budget 2023 lors du vote du budget supplémentaire au titre des excédents reportés au sein de leur section respective.

DÉLIBÉRÉ

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux Centres de gestion, et notamment ses articles 33 à 35 ;

Vu l'instruction comptable M832 ;

Vu le compte de gestion pour le budget principal proposé par le comptable assignataire et approuvé par le conseil d'administration ;

Vu le compte administratif 2022 pour le budget principal proposé par l'ordonnateur et approuvé par le Conseil d'administration ;

Le Conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Procède** à l'affectation des résultats de la section de fonctionnement et de la section d'investissement comme suit :

001 – Excédent d'investissement reporté	676 413,62 €
002 – Excédent de fonctionnement reporté	2 150 154,88 €

Pour extrait conforme,

Le Président,



Philip SQUELARD